

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 février 2019

---

**INTERDICTION DU GLYPHOSATE - (N° 1560)**

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 3

présenté par  
Mme Taurine

-----

**TITRE**

Substituer aux mots :

« demandant l'interdiction du »,

les mots :

« interdisant le ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient d'annoncer directement l'objet de la proposition de loi qui est l'interdiction du glyphosate. Formellement, la loi n'a pas à formuler pas de demande.